



# Profil socio-sanitaire de la commune de CAPESTERRE-BELLE-EAU



Observatoire Régional de  
la Santé de Guadeloupe

JANVIER 2014





RAPPORT D'ÉTUDE

# Profil socio-sanitaire de la commune de Capesterre-Belle-Eau

---

Novembre 2013



## SOMMAIRE

---

|   |    |
|---|----|
| Table des illustrations .....                               | 4  |
| I/ Caractéristiques sociodémographiques.....                | 5  |
| 1/ Structure et évolution de la population.....             | 5  |
| 2/ Structure familiale et conditions de logement.....       | 6  |
| 3/ Activité économique .....                                | 8  |
| 4/ Population active et emploi .....                        | 8  |
| 5/ Revenus.....   | 11 |
| 6/ Scolarisation et diplôme.....                            | 12 |
| 7/ Couverture sociale.....                                  | 13 |
| II/ Offre sanitaire à Capesterre-Belle-Eau .....            | 14 |
| III/ Etat de santé de la population .....                   | 14 |
| 1/ Mortalité .....  | 14 |
| 2/ Morbidité.....   | 15 |
| Synthèse .....  | 18 |
| Annexe 1 : Liste des affections de longue durée (ALD) ..... | 19 |
| Annexe 2 : Principales sources de données exploitées .....  | 20 |

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

### Tableaux

|   |    |
|---|----|
| Tab.01 - Evolution de la population de 1999 à 2009.....   | 5  |
| Tab.02 - Structure de la population en 2009.....  | 6  |
| Tab.03 - Revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2009 (en euros)11   |    |
| Tab.04 - RSA, RSO et AAH au 31 décembre 2011 .....  | 12 |
| Tab.05 - Part de bénéficiaires du Régime général, de la CMU et de l'AME au 31/12/2011 .....   | 14 |
| Tab.06 - Effectifs et densités des professionnels de santé libéraux en 2011 .....   | 15 |
| Tab.07 - Répartition des causes de décès les plus fréquentes sur la période 2000-2010.....  | 17 |
| Tab.08 - Taux de mortalité standardisé** pour les causes de décès les plus fréquentes<br>sur la période 2000-2010 (pour 100 000 habitants) .....            | 17 |
| Tab.09 - Répartition des causes d'admissions en ALD les plus fréquentes sur la période 2006-2010 ...  | 19 |
| Tab.10 - Taux d'admissions en ALD standardisé** pour les causes d'admissions les plus fréquentes<br>sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants) ..... | 19 |
| Tab.11 - Répartition des hospitalisations de résidents selon le lieu d'hospitalisation en 2009.....   | 20 |

### Figures

|  |    |
|--|----|
| Fig.01 - Répartition par sexe et âge de la population de Capesterre-Belle-Eau en 1990 et 2009 .....  | 6  |
| Fig.02 - Répartition des ménages de Capesterre-Belle-Eau selon la structure familiale en 1999 et 20097   |    |
| Fig.03 - Part des ménages de Capesterre-Belle-Eau disposant dans leur logement<br>des éléments de confort suivants en 1999 et 2009.....              | 7  |
| Fig.04 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Capesterre-Belle-Eau en 2009 .....   | 8  |
| Fig.05 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité<br>à Capesterre-Belle-Eau en 2009 .....                                | 9  |
| Fig.06 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par CSP<br>à Capesterre-Belle-Eau en 1999 et 2009 .....                     | 10 |
| Fig.07 - Taux de chômage au sens du recensement par sexe et groupe d'âges<br>à Capesterre-Belle-Eau en 2009 .....                                    | 10 |
| Fig.08 - Taux de scolarisation selon l'âge à Capesterre-Belle-Eau en 1999 et 2009.....   | 13 |
| Fig.09 - Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le diplôme<br>le plus élevé à Capesterre-Belle-Eau en 1999 et 2009..... | 13 |
| Fig.10 - Taux de mortalité standardisé** en 2000-2010 (pour 100 000 habitants).....  | 17 |
| Fig.11 - Taux d'admissions en ALD standardisé** sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants)18  |    |
| Fig.12 - Taux d'hospitalisation par groupe d'âges pour 1 000 habitants en 2009.....  | 20 |

# I/ CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

## 1/ Structure et évolution de la population

### Définitions

Le **solde naturel** représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

Le **solde migratoire** représente la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux d'accroissement total** est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période à la population moyenne de cette période.

Le **taux d'accroissement naturel** est le rapport du solde naturel pendant une période à la population moyenne de cette période.

Le **taux d'accroissement migratoire** est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

La population de Capesterre-Belle-Eau est estimée à 19 104 habitants en 2009. Avec environ 185 habitants par km<sup>2</sup>, Capesterre-Belle-Eau a une densité de population inférieure à celle de la région (247 hab/km<sup>2</sup>) [Tableau 1]. Depuis 1999, le nombre de Capesterriens diminue (-2,5 %).

Ce déclin s'explique par un solde migratoire négatif (Capesterre-Belle-Eau compte davantage de départs du territoire que d'arrivées), non compensé par le solde naturel. Bien que ce dernier soit encore positif (1,0%), le nombre de décès progresse alors que dans le même temps le nombre de naissances diminue. Entre 1999 et 2009, on compte à Capesterre-Belle-Eau 321 naissances pour 147 décès en moyenne par an.

Tableau 1 - Evolution de la population de 1999 à 2009

|   | Capesterre-Belle-Eau | Guadeloupe |
|---|----------------------|------------|
| Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009                | 19 104               | 401 554    |
| Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )              | 185                  | 247        |
| Taux d'accroissement annuel total entre 1999 et 2009      | -0,3%                | 0,4%       |
| Taux d'accroissement naturel par an entre 1999 et 2009    | 1,0%                 | 0,9%       |
| Taux d'accroissement migratoire par an entre 1999 et 2009 | -1,2%                | -0,5%      |

Source : Insee (Etat civil et Recensements 1999 à 2009)

Exploitation : ORSaG

Comme l'ensemble de la région, Capesterre-Belle-Eau compte davantage de femmes que d'hommes dans sa population (52 % de femmes contre 48 % d'hommes) [Tableau 2]. La proportion de femmes dans la population s'accroît avec l'âge. Ainsi, elles composent 56 % de la population âgée de 65 ans ou plus.

La population capesterrienne compte en proportion davantage de personnes âgées de 65 ans ou plus dans sa population qu'au niveau régional (15 % des Capesterriens sont âgés de 65 ans ou plus contre 13 % pour l'ensemble des Guadeloupéens) [Tableau 2].

Entre 1990 et 2009, la part d'individus âgés de 65 ans ou plus a augmenté de 6 points dans la commune contre 5 points au niveau régional. La proportion de jeunes âgés de moins de 25 ans a diminué de 13 points à Capesterre-Belle-Eau et de 12 points au niveau régional. Le creux dans la pyramide des âges de Capesterre-Belle-Eau entre 20 et 34 ans résulte à la fois de la baisse du nombre de naissances jusque dans les années 1980 et du départ de jeunes afin de poursuivre des études ou de trouver un emploi [Figure 1].

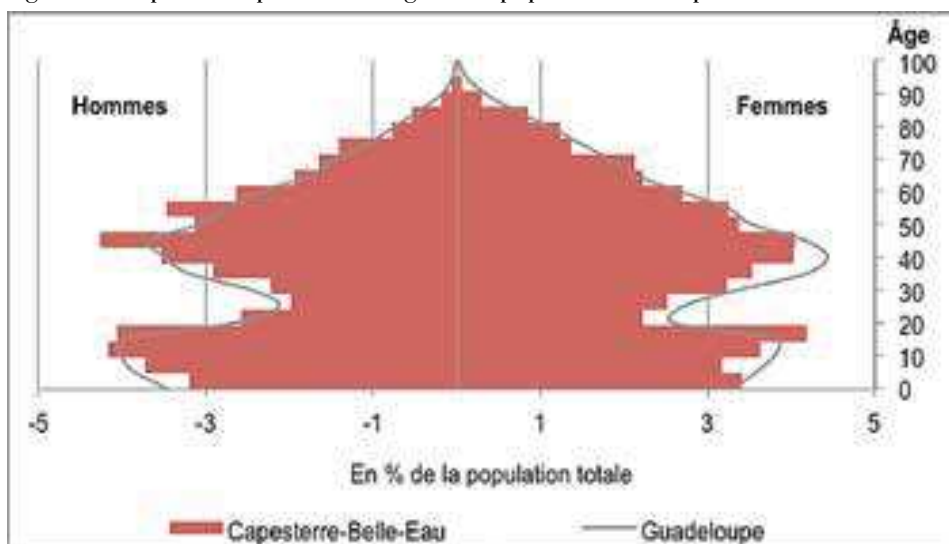
Tableau 2 - Structure de la population en 2009

|                         | Capesterre-Belle-Eau | Guadeloupe |
|-------------------------|----------------------|------------|
| Part de femmes          | 52%                  | 53%        |
| Part de moins de 25 ans | 34%                  | 35%        |
| Part de 65 ans ou plus  | 15%                  | 13%        |

Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

Figure 1 - Répartition par sexe et âge de la population de Capesterre-Belle-Eau en 2009



Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

## 2/ Structure familiale et conditions de logement

### Définitions

Un **ménage** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

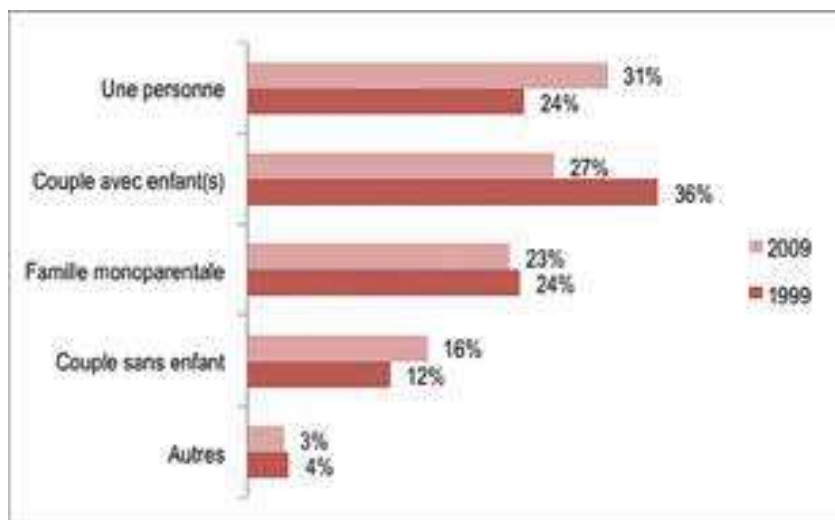
### a) Structure familiale

En 2009, on dénombre 7 477 ménages à Capesterre-Belle-Eau. Si les couples avec enfant(s) étaient la principale forme de ménages en 1999 (36 % des ménages), les ménages de personnes seules sont la catégorie la plus fréquente en 2009 (31 %) [Figure 2]. La part de couples avec enfant(s) a ainsi nettement reculé au cours de la dernière décennie (-9 points entre 1999 et 2009) au profit notamment des personnes seules (+7 points). Ainsi, la taille moyenne des ménages s'est encore réduite à Capesterre-Belle-Eau passant de 3,0 personnes par ménage en 1999 à 2,5 en 2009.

Caractéristique de l'ensemble des départements d'Outre-mer (DOM), la forte présence de familles monoparentales s'observe également à Capesterre-Belle-Eau. En effet, les familles monoparentales représentent près du quart (23 %) des ménages capesterriens. Les familles monoparentales ont généralement à leur tête une femme, c'est le cas de près de 9 familles monoparentales sur 10.



Figure 2 - Répartition des ménages de Capesterre-Belle-Eau selon la structure familiale en 1999 et 2009



Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

### b) Conditions de logement

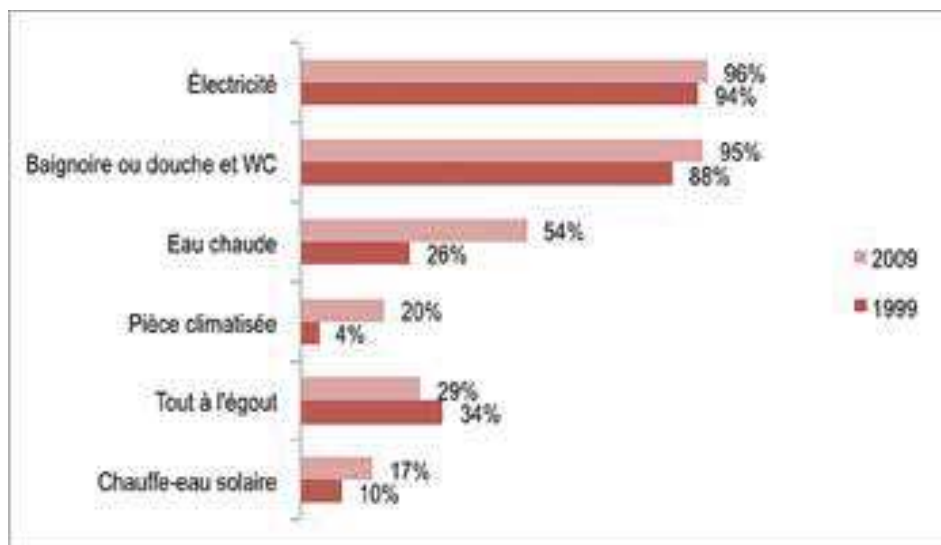
A Capesterre-Belle-Eau, le nombre de résidences principales croît régulièrement avec une progression de 16 % de 1999 à 2009.

Dans la commune, la majorité des ménages sont propriétaires de leur logement (73 %). C'est davantage qu'au niveau de la région (60 %). Cependant, à Capesterre-Belle-Eau, la part de ménages propriétaires s'est réduite de 1 point depuis 1999.

Le logement social est peu présent à Capesterre-Belle-Eau. Seules 2 % des résidences principales sont des logements d'habitation à loyer modéré (HLM) dans la commune contre environ 14 % dans l'ensemble de la Guadeloupe.

Le niveau de confort des logements s'est amélioré depuis 1999. La part de ménages disposant de l'eau chaude et d'une pièce climatisée dans leur logement a nettement augmenté (respectivement 28 et 16 points sur la période) [Figure 3].

Figure 3 - Part des ménages de Capesterre-Belle-Eau disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 1999 et 2009



Source : Insee (Recensements 1999 et 2009)

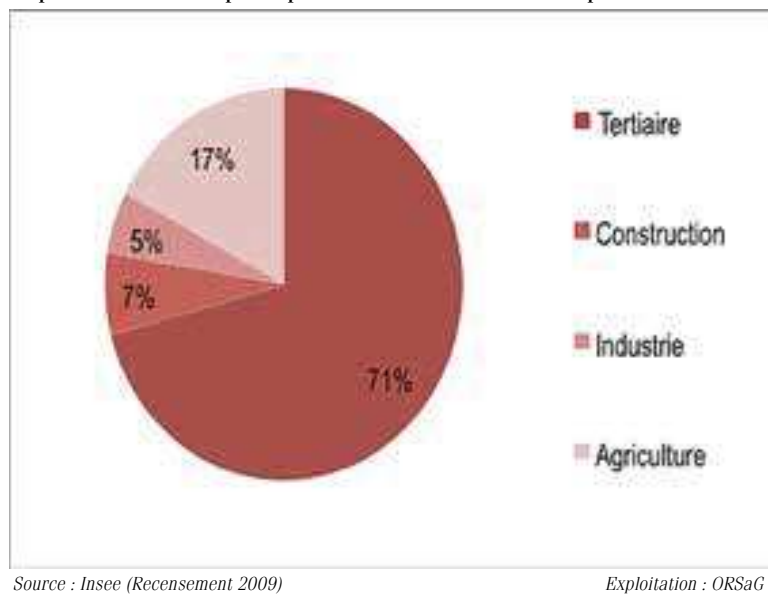
Exploitation : ORSaG

### 3/ Activité économique

#### a) Emplois

En 2009, 3 127 emplois sont localisés à Capesterre-Belle-Eau. Le nombre d'emplois dans la commune a diminué de 17 % depuis 1999, alors que dans le même temps il a augmenté au niveau régional (13 %). Comme pour l'ensemble de la Guadeloupe, le tissu productif à Capesterre-Belle-Eau est essentiellement tertiaire, ce secteur englobe 71 % des emplois [Figure 4]. Cependant, cette prédominance y est un peu moins marquée (81 % en Guadeloupe). Capesterre-Belle-Eau compte davantage d'emplois dans l'agriculture (17 % contre 4 % au niveau régional).

Figure 4 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Capesterre-Belle-Eau en 2009



### 4/ Population active et emploi

#### Définitions

**Les personnes actives** au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de la famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

**Les actifs occupés** au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

**Le taux d'activité** est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

**Le taux d'emploi** est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

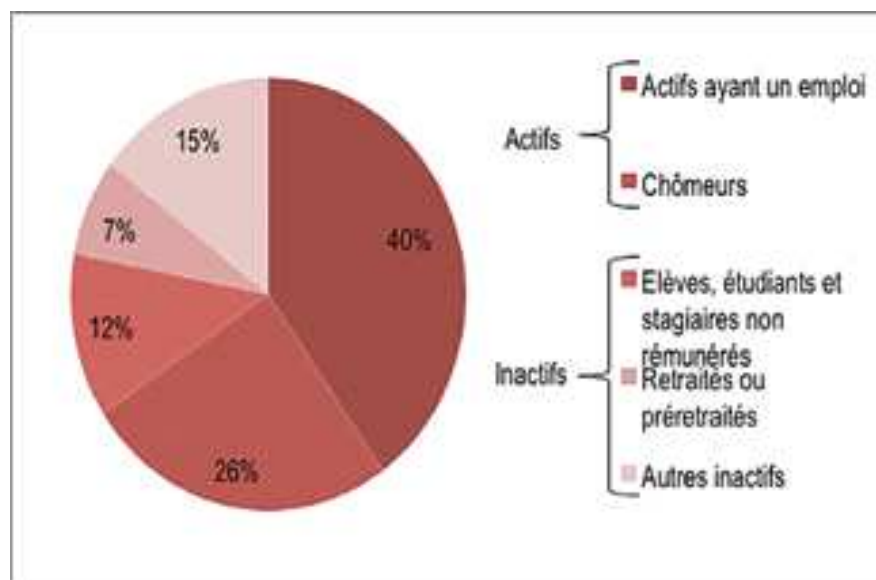
**Les chômeurs** au sens du recensement de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

**Le taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

### a) Population active

En 2009, 8 028 personnes actives résident à Capesterre-Belle-Eau. Elles représentent 66 % de la population capesterrienne en âge de travailler (15 à 64 ans) [Figure 5]. Le taux d'activité a augmenté d'un point depuis 1999

Figure 5 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité à Capesterre-Belle-Eau en 2009



Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

### b) Population en emploi

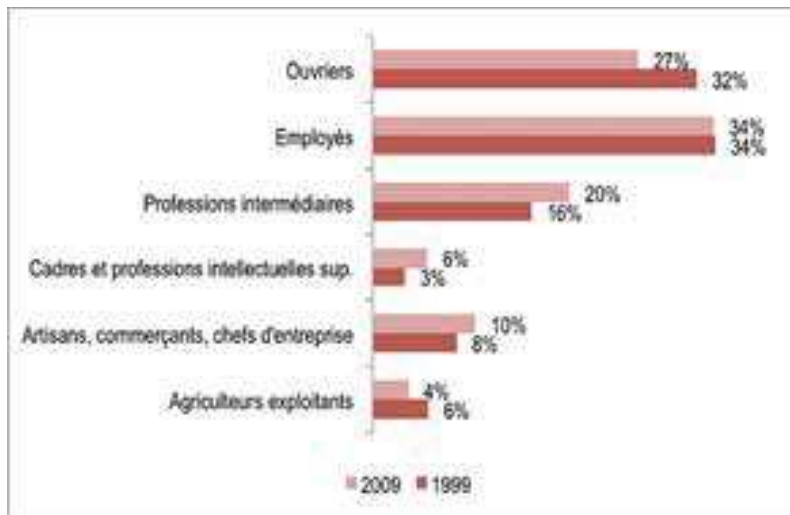
En 2009, 4 907 Capesterriens âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi, soit 40 % des personnes de ce groupe d'âges. Le taux d'emploi a augmenté de 4 points depuis 1999 et l'effectif de personnes en emploi de 7 %. Le taux d'emploi des hommes est supérieur de 10 points à celui des femmes. Ce taux est maximal chez les personnes âgées de 25 à 54 ans et il est minimal chez les jeunes (15-24 ans) : respectivement 53 % et 11 %.

En 2009, les employés forment la catégorie socioprofessionnelle (CSP) la plus représentée parmi les actifs occupés capesterriens. Ainsi, 34 % des actifs occupés âgés de 15 à 64 ans font partie de cette CSP, soit un point de moins qu'au niveau régional (35 %). Depuis 1999, la part des employés est restée stable [Figure 6].

Deux CSP ont une place croissante du fait d'une augmentation rapide de leurs effectifs depuis 1999 : les cadres et professions intellectuelles supérieures (+3 points) et les professions intermédiaires (+4 points). La part d'ouvriers a quant à elle baissé de 5 points.

Plus de 8 actifs occupés sur 10 sont salariés (82 %), 67 % sont titulaires de la fonction publique ou disposent d'un contrat à durée indéterminée et 20 % travaillent à temps partiel.

Figure 6 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par CSP à Capesterre-Belle-Eau en 1999 et 2009



Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

### b) Chômage

En 2009, à Capesterre-Belle-Eau, 3 120 personnes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage au sens du recensement.

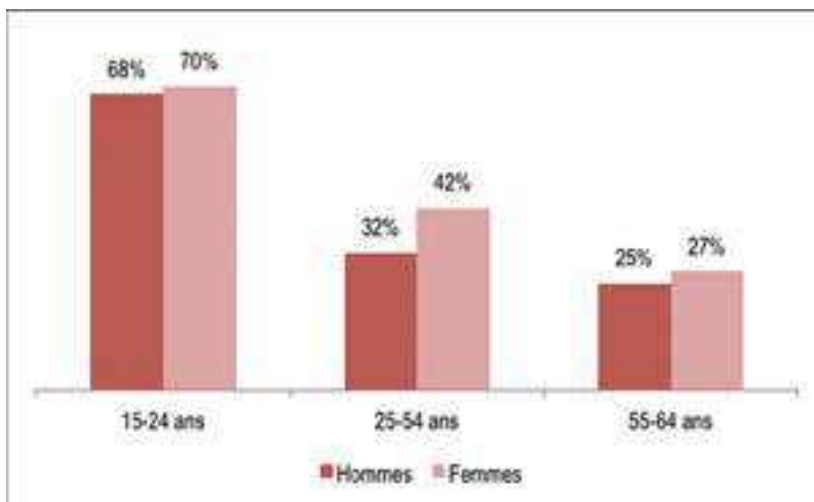
Le taux de chômage touche 39 % de la population active. Il a baissé d'environ 4 points depuis 1999 du fait de la diminution du nombre de chômeurs (-11 %).

Les jeunes sont les premiers concernés par le chômage. Il atteint 69 % des 15-24 ans, 37 % des 25-54 ans et 26 % des 55-64 ans.

Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (respectivement 43 % et 35 %).

La majorité des demandeurs d'emplois sont exclus durablement du marché du travail. Ainsi, à Capesterre-Belle-Eau, 57 % des demandeurs d'emploi au 31/12/2011 sont au chômage depuis plus d'un an, soit davantage qu'au niveau régional (55 %).

Figure 7 – Taux de chômage au sens du recensement par sexe et groupe d'âges à Capesterre-Belle-Eau en 2009



Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

## 5/ Revenus

### Définitions

Le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France hexagonale et le 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin, il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Depuis le 1er septembre 2010 a également été mis en place le RSA vers un public spécifique, le RSA jeune, pour les personnes âgées de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années revenus limités.

Le **Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)** ne concerne que les Dom. Il a été mis en place en décembre 2001 dans les 4 départements d'Outre-mer et Saint Pierre-et-Miquelon. Ne sont éligibles à cette prestation que les allocataires du RMI depuis plus de deux ans, résidant dans les DOM, âgés de 50 à 64 ans et qui s'engagent à ne pas exercer une activité professionnelle durant la perception de cette allocation. L'ouverture du droit au RSO met fin au droit RMI.

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975. C'est une prestation versée à tous les handicapés souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources calculé par ailleurs et peut se cumuler avec une rémunération tirée d'un travail.

Le calcul du nombre d'allocataires dont les ressources sont constituées à 50 % ou 100 % des prestations Caf concerne seulement les allocataires pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources. Ne sont pas donc pris en compte :

- les allocataires (et conjoints) âgés de plus de 65 ans. En effet pour ces populations, les Caf n'ont pas connaissance de l'ensemble de leurs ressources et notamment du minimum vieillesse car il s'agit d'une prestation non imposable ;
- les allocataires étudiant percevant uniquement l'allocation logement, (leurs ressources sont généralement nulles et augmenteraient à tort le nombre d'allocataires précaires) par contre les étudiants percevant d'autres prestations et ayant notamment une charge familiale sont comptabilisés.

### a) Revenus déclarés

Mesuré à travers les revenus déclarés à la direction générale des impôts, le niveau de vie des ménages à Capesterre-Belle-Eau est moins favorable qu'au niveau régional. En 2009, les 11 598 foyers fiscaux de Capesterre-Belle-Eau ont déclaré un revenu net moyen de 10 995 euros [Tableau 3]. Ce revenu est de 15 037 euros pour l'ensemble des foyers fiscaux de Guadeloupe. A Capesterre-Belle-Eau, 80 % des foyers ne sont pas imposables, soit davantage qu'au niveau régional (72 %). Depuis 2008, le montant moyen du revenu net moyen a augmenté de 3 %.

Tableau 3 – Revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2009 (en euros)

|                               | Capesterre-Belle-Eau | Guadeloupe |
|-------------------------------|----------------------|------------|
| Foyers fiscaux non imposables | 6 118                | 7 079      |
| Foyers fiscaux imposables     | 30 775               | 35 422     |
| Ensemble des foyers fiscaux   | 10 995               | 15 037     |

Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

## b) Minimas sociaux

Au 31 décembre 2011, 11 315 Capesterriens sont couverts (4 746 allocataires + 6 569 ayants-droit) par une allocation de la Caisse d'allocations familiales (Allocation de rentrée scolaire, Aide au logement, RSA, AAH ou RSO), soit 59 % de la population.

Fin 2011, 2 183 Capesterriens perçoivent le revenu de solidarité active (RSA). En tenant compte des ayants droit, ce dispositif bénéficie au total à 4 587 personnes, soit 24 % des habitants de la commune [Tableau 4].

Capesterre-Belle-Eau compte 207 allocataires du RSO et 456 bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Le RSO concerne donc 6 % des habitants âgés de 50 à 64 ans et l'AAH, 5 % des habitants âgés de 20 à 59 ans.

Au total, 2 751 allocataires résidant à Capesterre-Belle-Eau ont des ressources constituées au moins à 50 % de prestations de la CAF, soit 58 % des allocataires de la commune contre 50 % de l'ensemble des allocataires de la région.

Tableau 4 – RSA, RSO et AAH au 31 décembre 2011

|   | Capesterre-Belle-Eau | Guadeloupe |
|---|----------------------|------------|
| Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)         | 2 183                | 40 539     |
| <i>pour 100 habitants âgés de 15 à 64 ans</i>             | 18%                  | 16%        |
| Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)        | 4 587                | 84 186     |
| <i>pour 100 habitants</i>                                 | 24%                  | 21%        |
| Allocataires du Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)      | 207                  | 2 728      |
| <i>pour 100 habitants âgés de 50 à 64 ans</i>             | 6%                   | 4%         |
| Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) | 456                  | 7 973      |
| <i>pour 100 habitants âgés de 20 à 59 ans</i>             | 5%                   | 4%         |

Sources : Caisse d'Allocations Familiale, Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

## 6/ Scolarisation et diplôme

### a) Scolarisation

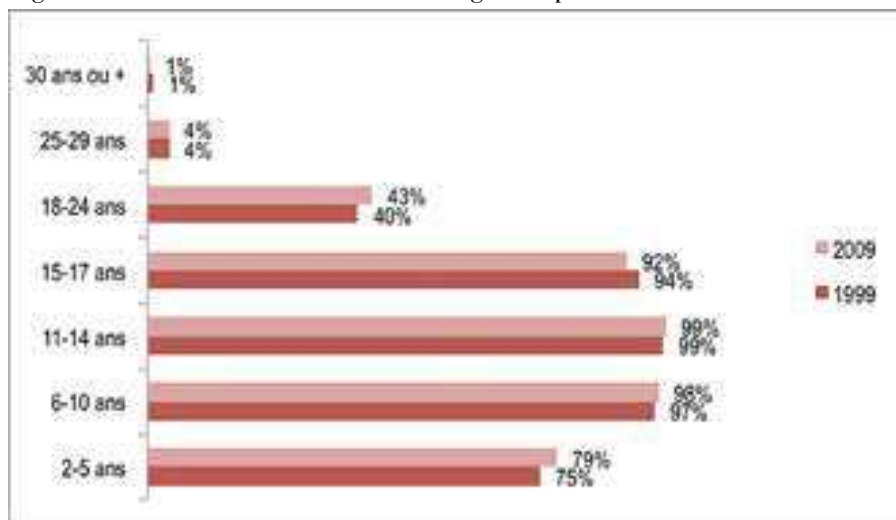
En 2009, 4 947 Capesterriens sont scolarisés.

Le taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) atteint 79 % à Capesterre-Belle-Eau. Depuis 1999, le taux a progressé de 3 points [Figure 8].

Le taux de scolarisation culmine à plus de 96 % lors de la période de scolarisation obligatoire (de 6 à 16 ans).

Chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans, le taux de scolarisation est inférieur à la moyenne régionale (respectivement 43 % et 48 %) et ce même s'il a sensiblement augmenté depuis 1999 (+ 3 points).

Figure 8 - Taux de scolarisation selon l'âge à Capesterre-Belle-Eau en 1999 et 2009



Source : Insee (Recensements 1999 et 2009)

Exploitation : ORSaG

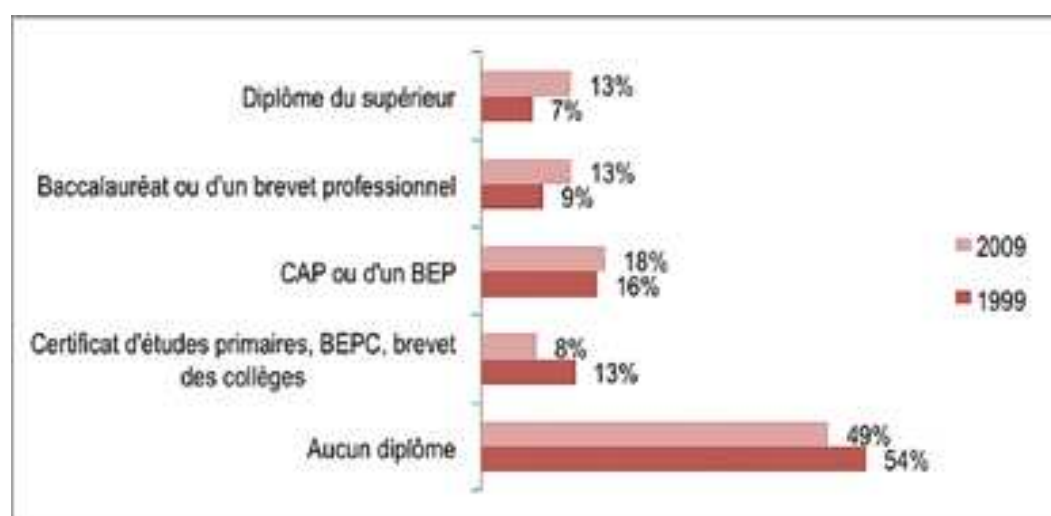
## b) Niveau de diplôme

En 2009, à Capesterre-Belle-Eau, 54 % de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus n'est pas diplômée contre 49 % au niveau de la région. Cependant, la situation a progressé depuis 1999 où la proportion atteignait 61 % à Capesterre-Belle-Eau.

A Capesterre-Belle-Eau, les diplômes les plus fréquents sont les certificats d'aptitude professionnelle (CAP) ou les brevets d'études professionnelles (BEP) (18 %). Seuls 13 % des Capesterriens ayant terminé leurs études sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 16 % de l'ensemble des Guadeloupéens [Figure 9].

Enfin, le fait d'être diplômé est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (48 % et 44 %).

Figure 9 - Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à Capesterre-Belle-Eau en 1999 et 2009



Source : Insee (Recensements 1999 et 2009)

Exploitation : ORSaG

## 7/ Couverture sociale

### Définitions

La **CMU (Couverture maladie universelle)** de base est une protection maladie obligatoire, ouverte aux personnes qui résident de façon régulière en France et qui ne sont pas déjà couvertes par un autre régime obligatoire d'Assurance Maladie. Elle ouvre droit au remboursement de la part obligatoire aux taux habituels appliqués aux autres assurés sociaux mais ne dispense pas l'assuré de faire l'avance des frais.

La **CMU Complémentaire** est une protection complémentaire (comparable à une mutuelle) accordée sur critères de ressources. Elle permet l'application de la dispense d'avance des frais sur la part obligatoire et la part complémentaire, donne droit à la prise en charge du ticket modérateur et du forfait journalier et propose des compléments tarifaires (dits paniers de soins) en matière de prothèses dentaires, auditives, d'optique ou de soins d'orthopédie dento faciale.

L'**Aide médicale d'état (AME)** est une protection maladie obligatoire et complémentaire, accordée sur critères de ressources, aux personnes de nationalité étrangère dont le séjour en France, d'une durée continue d'au moins 3 mois, ne répond pas aux critères de régularité. Elle donne droit à la prise en charge à 100% des prestations maladie et maternité avec application de la dispense d'avance des frais sur la part obligatoire et la part complémentaire mais ne confère pas aux personnes qui en bénéficient la qualité d'assuré social, et en conséquence elles ne disposent pas de carte vitale.

La part de personnes couvertes par le Régime général atteint 89,0 % à Capesterre-Belle-Eau et 83,6 % au niveau régional. La proportion de bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire est de 30,4 % dans cette commune et 21,2 % en Guadeloupe [Tableau 5].

Tableau 5 – Part de bénéficiaires du Régime général, de la CMU et de l'AME au 31/12/2011

|   | Capesterre-Belle-Eau | Guadeloupe |
|---|----------------------|------------|
| Population couverte par le Régime général | 89,0%                | 83,6%      |
| Bénéficiaires de la CMU de Base           | 20,9%                | 16,1%      |
| Bénéficiaires de la CMU Complémentaire    | 30,4%                | 21,2%      |
| Bénéficiaires de l'AME                    | 0,7%                 | 0,4%       |

Sources : CGSS, Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG



## II/ OFFRE SANITAIRE À CAPESTERRE-BELLE-EAU

### 1/ Professionnels de santé libéraux

En 2011, 84 professionnels de santé libéraux exercent à Capesterre-Belle-Eau dont 10 médecins omnipraticiens, 4 médecins spécialistes, 3 chirurgiens-dentistes, 2 sages-femmes et 65 auxiliaires médicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures-podologues). La densité de professionnels de santé libéraux dans la commune est globalement inférieure à la moyenne régionale : respectivement 44 et 51 professionnels pour 10 000 habitants [Tableau 6].

Tableau 6 - Effectifs et densités des professionnels de santé libéraux en 2011

|                               | Capesterre-Belle-Eau |                                       | Guadeloupe |                                       |
|-------------------------------|----------------------|---------------------------------------|------------|---------------------------------------|
|                               | Effectifs            | Densité<br>(pour 10 000<br>habitants) | Effectifs  | Densité<br>(pour 10 000<br>habitants) |
| Médecins<br>omnipraticiens    | 10                   | 7                                     | 332        | 8                                     |
| Médecins spécialistes         | 4                    | 5                                     | 176        | 4                                     |
| Chirurgiens-dentistes         | 3                    | 6                                     | 170        | 4                                     |
| Sages-femmes                  | 2                    | 0                                     | 26         | 1                                     |
| Infirmiers                    | 46                   | 20                                    | 827        | 21                                    |
| Masseurs<br>kinésithérapeutes | 13                   | 11                                    | 345        | 9                                     |
| Orthophonistes                | 3                    | 4                                     | 88         | 2                                     |
| Orthoptistes                  | 0                    | 0                                     | 13         | 0                                     |
| Pédicure-podologues           | 3                    | 1                                     | 53         | 1                                     |
| Audio prothésistes            | 0                    | 0                                     | 3          | 0                                     |
| Ergothérapeutes               | 0                    | 0                                     | 1          | 0                                     |
| Psychomotriciens              | 0                    | 0                                     | 2          | 0                                     |
| Ensemble                      | 84                   | 44                                    | 2 036      | 51                                    |

Sources : CGSS, Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

## III/ ETAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

---

### 1/ Mortalité

#### Définitions

Le **taux standardisé sur l'âge et le sexe** est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge et sexe qu'une population de référence. Il permet donc de comparer la survenue d'évènements sur deux territoires en éliminant l'effet de l'âge et du sexe. On le calcule en pondérant les taux par âge et sexe observés dans les populations comparées par la structure par âge et sexe de la population de référence (en l'occurrence la population France entière au Recensement 2006).

*Compte tenu de la faiblesse des effectifs des décès à l'échelle de la commune, l'analyse géolocalisée par cause n'est possible que pour les causes les plus fréquentes et elle ne peut être réalisée pour la mortalité prématurée.*

De 2000 à 2010, en moyenne, 149 personnes de Capesterre-Belle-Eau sont décédées chaque année, ce qui représente un taux brut annuel de 767 décès pour 100 000 habitants. Le taux de mortalité standardisé est significativement supérieur au niveau régional [Figure 10].

Les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de mortalité chez les femmes et les hommes (respectivement 32 % et 26 % des décès), suivies des tumeurs (21 % et 25 %). [Tableau 7].

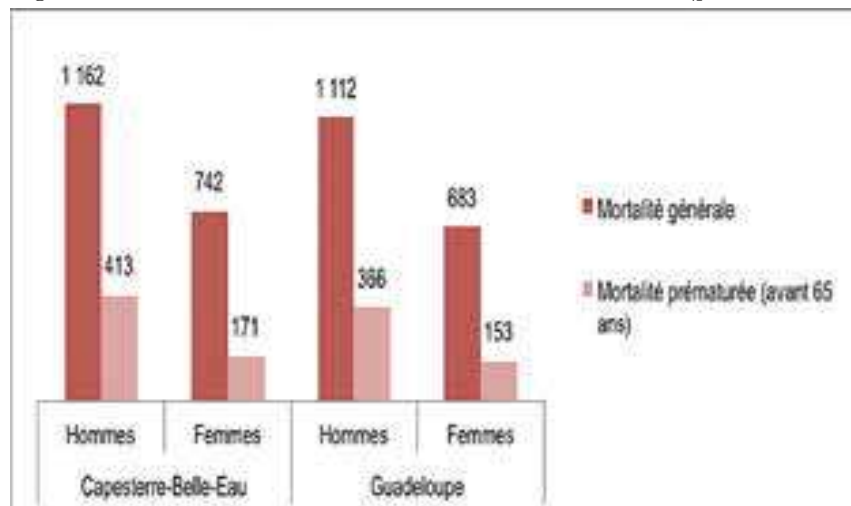
Les taux standardisés de mortalité par cause indiquent une sous-mortalité masculine à Capesterre-Belle-Eau par rapport au niveau régional pour les symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs. Pour ce groupe de maladies, le taux standardisé s'élève à 60 pour 100 000 chez les hommes capesterriens contre 90 pour l'ensemble des hommes guadeloupéens. Une surmortalité est cependant relevée chez les hommes s'agissant des maladies infectieuses et parasitaires (67 décès pour 100 000 contre 36 en Guadeloupe).

Chez les femmes, il est relevé également une sous-mortalité s'agissant des symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs (42 décès pour 100 000 contre 65 en Guadeloupe) mais une surmortalité pour les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (91 décès pour 100 000 contre 59 en Guadeloupe) [Tableau 8].

Sur la période, 45 décès en moyenne par an sont survenus avant l'âge de 65 ans, soit 30 % des décès. Avant 65 ans, le taux de mortalité standardisé est significativement supérieur au niveau régional [Figure 10].

Les tumeurs sont la première cause de mortalité prématurée à Capesterre-Belle-Eau (23 % des décès), suivies des causes externes de morbidité et de mortalité (21 %) et des maladies de l'appareil circulatoire (14 %).

Figure 10 - Taux de mortalité standardisé\*\* en 2000-2010 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (Cepidc), Insee (Recensement 2006)

Exploitation : ORSaG

\*\* Taux standardisé sur l'âge de la population de la France entière au RP2006

Tableau 7 – Répartition des causes de décès les plus fréquentes sur la période 2000-2010

|  | Capesterre-Belle-Eau |        | Guadeloupe |        |
|--|----------------------|--------|------------|--------|
|  | Hommes               | Femmes | Hommes     | Femmes |
| Maladies de l'appareil circulatoire  | 26%                  | 32%    | 25%        | 33%    |
| Tumeurs  | 25%                  | 21%    | 25%        | 21%    |
| Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements  | 12%                  | 5%     | 12%        | 5%     |
| Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques   | 5%                   | 12%    | 5%         | 8%     |
| Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen<br>cliniques et de laboratoire, non classé ailleurs | 5%                   | 6%     | 8%         | 10%    |
| Certaines maladies infectieuses et parasitaires  | 6%                   | 4%     | 4%         | 3%     |
| Autres   | 21%                  | 20%    | 21%        | 20%    |
| Ensemble   | 100%                 | 100%   | 100%       | 100%   |

Source : Inserm (Cepidc)

Exploitation : ORSaG

Tableau 8 – Taux de mortalité standardisé\*\* pour les causes de décès les plus fréquentes sur la période 2000-2010 (pour 100 000 habitants)

|  | Capesterre-Belle-Eau |        | Guadeloupe |        |
|--|----------------------|--------|------------|--------|
|  | Hommes               | Femmes | Hommes     | Femmes |
| Maladies de l'appareil circulatoire  | 323                  | 237    | 300        | 227    |
| Tumeurs  | 294                  | 153    | 280        | 147    |
| Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements  | 118                  | 40     | 111        | 30     |
| Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques   | 58                   | 91     | 58         | 59     |
| Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen<br>cliniques et de laboratoire, non classé ailleurs | 60                   | 42     | 90         | 65     |
| Certaines maladies infectieuses et parasitaires  | 67                   | 29     | 36         | 21     |

Sources : Assurance maladie, Insee (Recensement 2006)

Exploitation : ORSaG

\*\* Taux standardisé sur l'âge de la population de la France entière au RP2006

Les taux surlignés en orange indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés d'admissions en ALD dans la commune significativement supérieurs à la moyenne régionale.

Les taux surlignés en bleu indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés d'admissions en ALD dans la commune significativement inférieurs à la moyenne régionale.

## 2/ Morbidité

Compte tenu de la faiblesse des effectifs d'admissions en ALD à l'échelle de la commune, l'analyse géolocalisée par cause pour les admissions générales n'est possible que pour les causes les plus fréquentes et elle ne peut être réalisée pour les admissions prématurées.

Les affections de longue durée (ALD) sont des maladies graves et/ou chroniques, nécessitant un traitement prolongé et coûteux. Elles ouvrent droit à une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie des dépenses de santé liées à ces maladies. La liste des ALD est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections (annexe 1). De 2006 à 2010, 509 personnes ont été admises en affection de longue durée (ALD) en moyenne chaque année, ce qui représente un taux brut annuel de 2 730 admissions en ALD pour 100 000 habitants.

Chez les hommes, comme chez les femmes, l'hypertension artérielle sévère est la première cause d'admissions en ALD (33 % des nouvelles admissions en ALD chez les femmes, 27 % chez les hommes), suivie du diabète de types 1 et 2 (27 % chez les femmes et 25 % chez les hommes) et des tumeurs (9 % chez les femmes, 12 % chez les hommes) [Tableau 9].

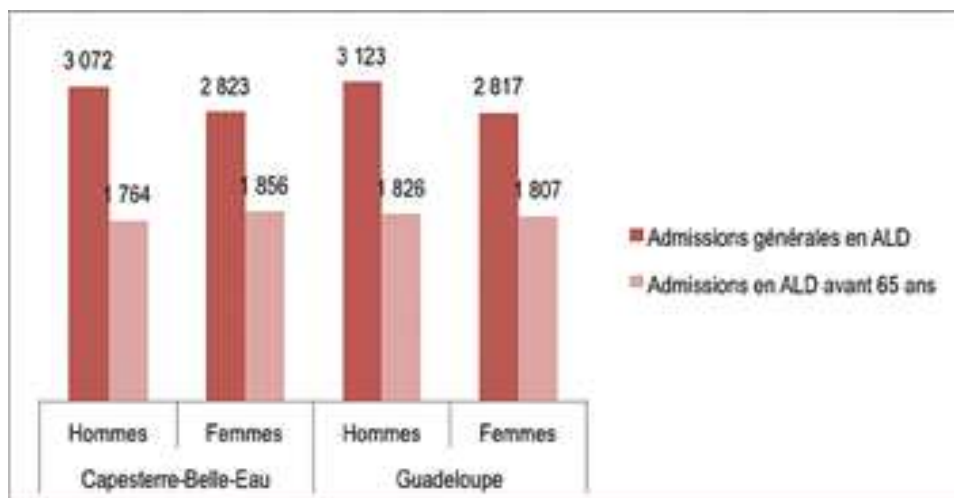
Le taux standardisé d'admissions en ALD n'est pas significativement différent du niveau régional [Figure 11].

Les femmes de la commune de Capesterre-Belle-Eau se distinguent de l'ensemble de la Guadeloupe pour l'« hypertension artérielle sévère » et le « diabète de types 1 et 2 ». Elles présentent un taux d'admissions inférieur à la moyenne régionale pour l'hypertension et un taux supérieur s'agissant du diabète. Les hommes de Capesterre-Belle-Eau présentent quant à eux un taux d'admissions en ALD inférieur au niveau régional s'agissant des tumeurs mais un taux d'admissions supérieur pour le diabète [Tableau 10]. De 2006 à 2010, 46 admissions en ALD en moyenne par an sont survenues avant l'âge de 65 ans, soit 9 % des admissions.

L'hypertension artérielle sévère est la première cause d'admissions en ALD avant 65 ans (42 % chez les femmes, 28 % chez les hommes), suivie du diabète de types 1 et 2 (27 % chez les femmes, 18 % chez les hommes).

Avant cet âge, le taux standardisé d'admissions en ALD pour les habitants capesterriens n'est pas significativement différent de la moyenne régionale [Figure 11].

Figure 11 - Taux d'admissions en ALD standardisé\*\* sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants)



Sources : Assurance maladie, Insee (Recensement 2006)

Exploitation : ORSaG

\*\* Taux standardisé sur l'âge de la population de la France entière au RP2006

Tableau 9 – Répartition des causes d'admissions en ALD les plus fréquentes sur la période 2006-2010

|  | Capesterre-Belle-Eau |        | Guadeloupe |        |
|--|----------------------|--------|------------|--------|
|  | Hommes               | Femmes | Hommes     | Femmes |
| Hypertension artérielle sévère   | 27%                  | 33%    | 28%        | 36%    |
| Diabète de types 1 et 2  | 25%                  | 27%    | 21%        | 23%    |
| Tumeur   | 12%                  | 9%     | 15%        | 9%     |
| Affections psychiatriques de longue durée  | 6%                   | 6%     | 6%         | 6%     |
| Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves | 5%                   | 4%     | 5%         | 3%     |
| Accident vasculaire cérébral invalidant  | 5%                   | 3%     | 4%         | 3%     |
| Insuffisance respiratoire chronique grave  | 3%                   | 3%     | 3%         | 4%     |
| Maladie d'Alzheimer et autres démences   | 2%                   | 3%     | 2%         | 3%     |
| Maladie coronaire  | 3%                   | 2%     | 3%         | 1%     |
| Autres   | 12%                  | 11%    | 13%        | 12%    |
| Ensemble   | 100%                 | 100%   | 100%       | 100%   |

Source : Assurance maladie

Exploitation : ORSaG

Tableau 10 – Taux d'admissions en ALD standardisé\*\* pour les causes d'admissions les plus fréquentes sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants)

|  | Capesterre-Belle-Eau |        | Guadeloupe |        |
|--|----------------------|--------|------------|--------|
|  | Hommes               | Femmes | Hommes     | Femmes |
| Hypertension artérielle sévère   | 629                  | 931    | 894        | 1 029  |
| Diabète de types 1 et 2  | 727                  | 745    | 627        | 644    |
| Tumeur   | 396                  | 240    | 506        | 259    |
| Affections psychiatriques de longue durée  | 163                  | 154    | 172        | 156    |
| Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves | 148                  | 107    | 152        | 93     |
| Accident vasculaire cérébral invalidant  | 150                  | 76     | 139        | 82     |
| Maladie d'Alzheimer et autres démences   | 88                   | 106    | 73         | 94     |
| Insuffisance respiratoire chronique grave  | 95                   | 89     | 88         | 97     |
| Maladie coronaire  | 99                   | 58     | 84         | 41     |

Sources : Assurance maladie, Insee (Recensement 2006)

Exploitation : ORSaG

\*\* Taux standardisé sur l'âge de la population de la France entière au RP2006

Les taux surlignés en orange indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés d'admissions en ALD dans la commune significativement supérieurs à la moyenne régionale.

Les taux surlignés en bleu indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés d'admissions en ALD dans la commune significativement inférieurs à la moyenne régionale.

En 2009, sur l'ensemble du territoire français, 5 651 séjours hospitaliers dans les établissements de soins de courte durée concernent des habitants de Capesterre-Belle-Eau. Plus de la moitié des séjours concernent des femmes (57 %) ou des personnes âgées de 45 à 84 ans (55 %).

Les « facteurs influant l'état de santé »<sup>1</sup> constituent le 1er diagnostic principal d'hospitalisation des Capesterriens (24 % des séjours), suivis des « complications de la grossesse et de l'accouchement » (11 %) puis des « maladies de l'appareil digestif » (10 %).

<sup>1</sup> La catégorie « facteurs influant sur l'état de santé » regroupe les sujets en contact avec les services de santé pour des examens divers, pouvant courir un risque lié à des maladies transmissibles, ayant recours aux services de santé pour des motifs liés à la reproduction, ayant recours aux services de santé pour des actes médicaux et des soins spécifiques, dont la santé peut être menacée par des conditions socio-économiques et psycho-sociales, ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs, dont la santé peut être menacée en raison d'antécédents personnels et familiaux et de certaines affections.

Les séjours hospitaliers ayant lieu en Guadeloupe ont concerné 96 % des Capesterriens, plus précisément au CHU de Pointe-à-Pitre/Abymes (42 %) et à la clinique « Les Eaux Claires » (21 %). Moins d'1 séjour sur 10 (6 %) est pris en charge dans une autre région de France [Tableau 11].

Tableau 11– Répartition des hospitalisations de résidents selon le lieu d'hospitalisation en 2009

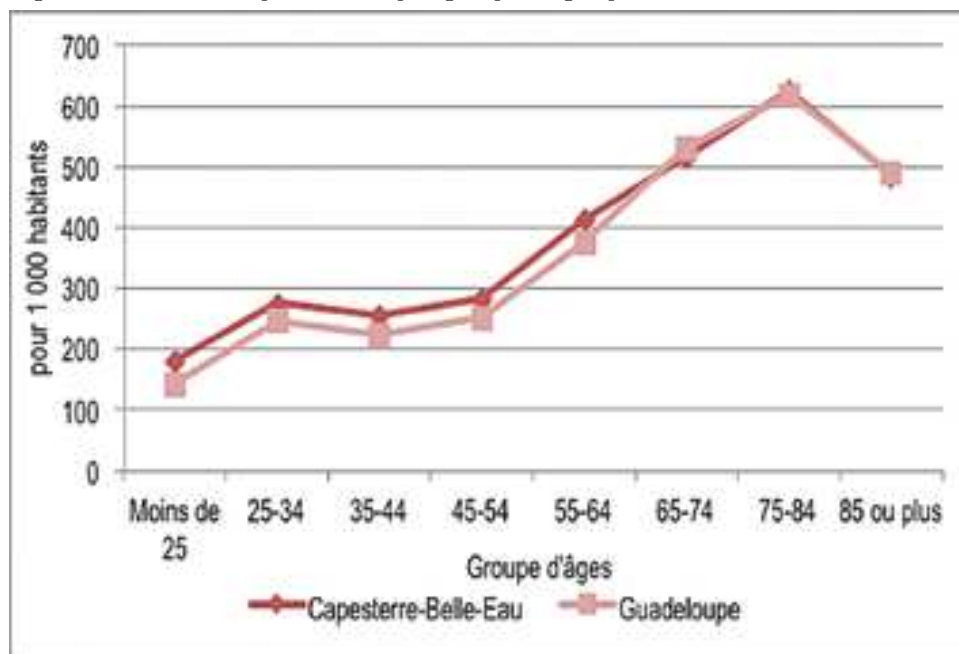
|                       |                                      | Capesterre-Belle-Eau | Guadeloupe |
|-----------------------|--------------------------------------|----------------------|------------|
| <b>Guadeloupe</b>     |                                      | 96%                  | 94%        |
| <b>dont</b>           | Centre hospitalier de la Basse-Terre | 31%                  | 12%        |
|                       | Centre médico-social                 | 19%                  | 8%         |
|                       | CHU de Pointe-à-Pitre/Abymes         | 17%                  | 33%        |
| <b>Autres régions</b> |                                      | 4%                   | 6%         |
| <b>dont</b>           | Ile-de-France                        | 3%                   | 5%         |
| <b>Ensemble</b>       |                                      | 100%                 | 100%       |

Source : PMSI-MCO 2009

Exploitation : ORSaG

Le taux brut d'hospitalisation est plus élevé qu'au niveau régional (296 ‰ contre 262 ‰ en Guadeloupe). Le taux d'hospitalisation augmente avec l'âge. Avant 25 ans, le taux est de 178 hospitalisations pour 1 000 habitants de ce groupe d'âges. Il atteint 484 ‰ chez les personnes âgées de 85 ans ou plus. Le taux d'hospitalisation par âge des habitants de Capesterre-Belle-Eau est supérieur à celui de l'ensemble des Guadeloupéens jusqu'à 65 ans où il devient proche du taux régional [Figure 12].

Figure 12 - Taux d'hospitalisation par groupe d'âges pour 1 000 habitants en 2009



Sources : PMSI-MCO 2009, Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

# SYNTHÈSE

---

## Structure et évolution de la population

- 19 104 habitants à Capesterre-Belle-Eau en 2009
- Baisse de l'effectif de la population depuis 1999
- Population plus âgée qu'au niveau régional

## Structure familiale et conditions de logements

- 7 477 ménages à Capesterre-Belle-Eau en 2009
- Prédominance des ménages de personnes seules
- Forte présence de familles monoparentales
- Augmentation du nombre de résidences principales depuis 1990
- Une majorité de ménages propriétaires
- Faible présence du logement social

## Population active et emploi

- 3 127 emplois localisés à Capesterre-Belle-Eau en 2009
- Diminution du nombre d'emplois localisés sur la commune
- Tissu productif essentiellement tertiaire et forte présence de l'activité agricole
- Taux de chômage élevé, mais en baisse depuis 1999.

## Revenus

- Revenu net moyen déclaré de 10 995 euros par foyer fiscal à Capesterre-Belle-Eau en 2009
- Niveau de vie plus faible qu'au niveau régional

## Scolarisation

- 4 947 Capesterriens scolarisés en 2009
- Augmentation du taux de scolarisation des 18-24 ans depuis 1999, mais reste inférieur à la moyenne régionale
- Faible niveau de diplôme, mais en progression depuis 1999

## Offre sanitaire

- 84 professionnels de santé libéraux à Capesterre-Belle-Eau en 2011
- Densité de professionnels de santé plus faible qu'au niveau régional

## Etat de santé de la population

- 149 décès de Capesterriens en moyenne par an de 2000 à 2010
- Surmortalité générale et prématurée par rapport à la moyenne régionale
- Sous-mortalité masculine et féminine pour les symptômes, signes et résultats anormaux d'exams cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs par rapport au niveau régional
- Surmortalité masculine s'agissant des maladies infectieuses et parasitaires par rapport au niveau régional
- Surmortalité féminine par rapport au niveau régional pour les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
- 509 Capesterriens admis en affections de longue durée (ALD) en moyenne par an de 2006 à 2010
- Taux standardisé d'admissions en ALD pour « hypertension artérielle sévère » plus faible qu'au niveau régional pour les femmes

- Taux standardisé d'admissions en ALD pour « diabète de types 1 et 2 » supérieur au taux régional quel que soit le sexe
- Taux standardisé d'admissions en ALD pour « tumeurs » inférieur au taux régional chez les hommes
- 5 651 séjours hospitaliers de Capesterriens en 2009
- Taux d'hospitalisation plus élevé qu'au niveau régional



## ANNEXE 1 :

### Liste des affections de longue durée (ALD)

| n° de l'ALD | Libellé  |
|-------------|--|
| 1           | Accident vasculaire cérébral invalidant  |
| 2           | Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques  |
| 3           | Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques  |
| 4           | Bilharziose compliquée   |
| 5           | Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves |
| 6           | Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses   |
| 7           | Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine  |
| 8           | Diabète de type 1 et diabète de type 2   |
| 9           | Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave                                  |
| 10          | Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères  |
| 11          | Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave  |
| 12          | Hypertension artérielle sévère   |
| 13          | Maladie coronaire  |
| 14          | Insuffisance respiratoire chronique grave  |
| 15          | Maladie d'Alzheimer et autres démences   |
| 16          | Maladie de Parkinson   |
| 17          | Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé  |
| 18          | Mucoviscidose  |
| 19          | Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif  |
| 20          | Paraplégie   |
| 21          | Vasculites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique   |
| 22          | Polyarthrite rhumatoïde évolutive  |
| 23          | Affections psychiatriques de longue durée  |
| 24          | Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives  |
| 25          | Sclérose en plaques  |
| 26          | Scoliose idiopathique structurale évolutive  |
| 27          | Spondylarthrite grave  |
| 28          | Suite de transplantation d'organe  |
| 29          | Tuberculose maladie, lèpre   |
| 30          | Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique  |

## ANNEXE 2 :

---

### Principales sources de données exploitées

#### Le recensement de la population

Il est réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

#### Le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (Finess)

Créé par la circulaire du 3 juillet 1979, le répertoire Finess a pour objectif premier de recenser, de façon permanente, les équipements du domaine sanitaire et social. Il est géré par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et mis à jour quotidiennement par les services déconcentrés du ministère de la santé (ARS). Le répertoire dresse l'inventaire des établissements sanitaires (hôpitaux, cliniques, autres centres de soins, laboratoires et pharmacies), des établissements sociaux (pour personnes âgées, jeunes handicapés, adultes handicapés, aide sociale à l'enfance, adultes en difficulté sociale) et des établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux porteurs d'une autorisation ou d'un agrément. Il fournit un descriptif de chaque établissement (numéro Finess, raison sociale, catégorie de l'établissement, adresse, statut, tarif, mode de fonctionnement, public accueilli, capacité d'accueil, etc.).

#### La statistique Annuelle des Etablissements de santé (SAE)

Mise en place en 1994 et refondue en 2000, la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) est une enquête administrative exhaustive et obligatoire auprès des établissements de santé installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne réalisent qu'un seul type d'hospitalisation ou qui ont une autorisation pour une seule activité de soins. Les données sont collectées par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), direction du ministère de la santé et des solidarités. Le questionnaire se compose de bordereaux regroupés selon les thèmes suivants :

- Identification, organisation, évolution et structure de l'établissement de santé
- Équipements et activité
- Activités de soins soumises à autorisation
- Personnels

#### Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI-MCO)

La base de données du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI-MCO) rassemble, depuis 1997, la totalité des séjours hospitaliers de soins de courte durée en Médecine, chirurgie et obstétrique (MCO), réalisés en France. Elle a d'abord été mise en place et recueillie par la Direction des hôpitaux et de l'organisation des soins (DHOS), puis, depuis 2000, par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH). Construite dans un objectif budgétaire, la richesse de cette base permet aussi de quantifier et d'expliquer l'activité hospitalière, ou encore la morbidité des patients hospitalisés au moyen de critères médicaux (diagnostics, actes chirurgicaux...) mais aussi à partir de données démographiques (âge, sexe...), d'en voir les évolutions, les composantes régionales, départementales.

## Les bases de données de mortalité du CépiDc

Depuis 1968, le CépiDc de l'Inserm est chargé d'élaborer annuellement la statistique nationale des causes médicales de décès en collaboration avec l'Insee. Cette statistique est établie à partir des informations recueillies à partir de deux documents : le certificat (rempli par le médecin constatant la mort) et le bulletin de décès (rempli par la mairie). En 2000, le CépiDc a mis en place un nouveau système avec comme objectif de produire une base de données sur les causes médicales de décès incluant toutes les données disponibles avec différents niveaux de présentation. Outre les données individuelles du décès (sexe, âge, lieu de décès...), la base de données comprend dorénavant les données suivantes :

- le code CIM10 de la cause initiale de décès ;
- le code CIM10 de chaque cause mentionnée sur le certificat ;
- le texte de chaque cause mentionnée sur le certificat.







Observatoire régional  
de la santé de Guadeloupe

1301, Cité Grain d'Or  
Circonvallation  
97 100 Basse-Terre  
Tel : 0590 387 448  
Fax : 0590 387 984

Courriel : [orsag@wanadoo.fr](mailto:orsag@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://www.orsag.fr/>